

**CONSEIL**

**Cent neuvième session**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR SOUMISE PAR  
LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL**

## **DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR SOUMISE PAR LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL**

1. Par lettre du 18 décembre 2017, le Fonds monétaire international (FMI) a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM lui soit accordé. Le Directeur général a répondu à cette lettre le 17 janvier 2018. Les deux documents sont disponibles sur demande. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cent neuvième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut inviter, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, à se faire représenter à ses réunions.
3. Un projet de résolution correspondant est soumis séparément au Conseil pour examen.